

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Le compte administratif que je vous propose d'approuver constate les réalisations à la clôture de l'exercice 1997, le 31 décembre 1997 pour la section d'investissement et le 31 janvier 1998 après la journée complémentaire pour la section de fonctionnement.

L'année 1997 s'est achevée avec un léger excédent global de clôture : 14,2 MF signe du très bon ajustement de l'équilibre financier entre dépenses et recettes, puisqu'inférieur à une journée de mandatement (25 MF environ).

Les dépenses totales ont atteint 5 985 MF pour des crédits ouverts de 7 008 MF, soit un taux de réalisation global de 85,3 %

Parallèlement, les recettes totales s'élèvent à 5 953 MF pour des crédits ouverts de 6 961 MF, soit un taux de réalisation global de 85,5 %.

Compte administratif 1997 - budget principal - synthèse (tableau n° 1)

en KF	Investissement	Fonctionnement	Total
recettes			
budget primitif	2 312 476,2	4 171 617,5	6 330 093,7
total des crédits ouverts	2 862 048,7	4 098 811,1	6 960 859,8
réalisations	1 838 878,6	4 113 953,8	5 952 832,4
taux de réalisation	64,3%	100,4%	85,5%
dépenses			
budget primitif	2 312 476,2	4 017 617,5	6 330 093,7
total des crédits ouverts	2 687 736,3	4 319 820,2	7 007 556,4
réalisations	2 169 413,9	3 815 891,1	5 985 305,0
taux de réalisation	80,7%	88,3%	85,3%
résultat de l'exercice	- 330 535,4	298 062,7	- 32 472,6
résultat antérieur reporté	- 174 312,4	221 009,0	46 696,6
résultat de clôture	- 504 847,8	519 071,7	14 224,0

Ce compte administratif est le premier élaboré selon l'instruction comptable M 14 qui a modifié la structure de l'équilibre et apporté des évolutions significatives qui ne permettent pas un rapprochement direct avec les comptes administratifs des exercices précédents élaborés en M12. Ces évolutions concernent principalement le mode de vote du budget en chapitre par "nature", la pratique de l'amortissement des biens meubles, la mise en place de provisions réglementaires, le transfert en section de fonctionnement des fonds de concours, le rattachement des charges et produits de fonctionnement à l'exercice.

Il s'agit également du premier compte administratif établi par le nouvel outil informatique de traitement et de gestion des données comptables et financières, dénommé Pléiades. Les usuelles difficultés de ce type de démarrage ont entraîné une dégradation provisoire du délai de mandatement : 22 jours en 1997 au lieu de 16 jours en 1996. Ces résultats restent néanmoins très satisfaisants d'autant que le délai moyen de paiement entre la date d'arrivée de la facture et le crédit du compte bancaire du fournisseur est particulièrement court, environ 40 jours. Ceci place la Communauté urbaine parmi les donneurs d'ordres publics et privés les plus efficaces, dans leur règlement.

Ces modifications techniques et comptables permettent ci-après une présentation du commentaire du compte administratif par domaine d'intervention, significatif du choix politique, fonctionnement et investissement rassemblés, sans toutefois réaffecter les charges de personnel sur chaque domaine.

L'exercice 1997 a été le premier à traduire largement les orientations du plan de mandat adopté le 13 mai 1996. Parmi les priorités, les efforts déployés au profit du développement économique et de l'emploi ont amené 206 MF de dépenses.

Ce compte administratif constate une réalisation de 2169 MF des dépenses d'investissement, c'est-à-dire 80,72 % de la prévision globale (2 688 MF), et de 3 816 MF de dépenses de fonctionnement, soit 88,33% de la prévision globale (4 320 MF).

Le montant des réalisations de fonctionnement comprend le rattachement des charges (32,7 MF) et des produits (3,8 MF) à l'exercice 1998. De plus, certaines prestations commandées en 1997 n'ont pas pu être réceptionnées avant le 31 décembre 1997, les crédits correspondants font l'objet d'un report sur l'exercice 1998. Ces reports représentent :

- 351,5 MF en dépenses d'investissement,
- 94,6 MF en dépenses de fonctionnement
- 445,7 MF en recettes d'investissement,
- 4,3 MF en recettes de fonctionnement,

Le solde de ces reports ressort à 17,8 MF, il constitue le montant disponible à affecter au budget supplémentaire.

Les dépenses :

Compte administratif 1997 - budget principal - tableau de dépenses par domaine d'intervention - (tableau n° 2)

Opérations	Prévu 1997	Total réalisé	Taux de réalisation (%)	Reports
Développement économique et emploi	299 509 770,09	206 060 199,01	68,80%	76 070 928,06
offres de sites	186 484 634,30	143 826 830,12	77,13%	30 444 212,78
opérations d'urbanisme "économique"	53 533 291,76	21 127 402,49	39,47%	32 234 632,54
action économique	7 845 000,00	4 460 000,00	56,85%	3 385 000,00
requalification des zones industrielles - reconquête des friches	18 735 787,53	7 742 498,36	41,32%	8 632 286,56
rayonnement du Grand Lyon	18 536 264,07	19 251 318,47	103,86%	1 050 000,00
études et prestations diverses	14 374 792,43	9 652 149,57	67,15%	324 796,18
Grands équipements d'agglomération	51 931 244,71	34 285 964,28	66,02%	17 451 335,25
Déplacements urbains		1 049 298 629,47	88,24%	103 751 259,04
tronçon nord du périphérique	144 184 094,72	111 681 411,01	77,46%	29 363 499,01
voirie individualisée	154 898 293,92	119 750 707,92	77,31%	28 473 033,35
actions de proximité	349 333 445,74	306 918 461,66	87,86%	29 082 561,72
transports en commun	420 339 029,85	405 070 684,42	96,37%	11 518 354,33
gestion trafic - signalisation lumineuse	58 690 639,24	48 358 691,22	82,40%	5 145 811,69
tronçon ouest du périphérique	1 173 925,00	804 809,27	68,56%	
études, honoraires, prestations diverses	15 367 974,82	13 712 276,33	89,23%	162 553,79
réfection de tranchées	45 153 249,05	43 001 587,64	95,23%	5 445,15
Habitat et politique de la ville	227 787 119,54	130 478 979,62	57,28%	82 836 829,02
développement social urbain	95 482 724,02	58 855 147,91	61,64%	39 968 934,37
habitat	66 061 442,97	32 530 221,64	49,24%	21 497 093,21
offices d'HLM	42 490 768,00	22 490 767,55	52,93%	20 000 000,00
études, prestations et frais divers	22 752 184,55	16 602 842,52	72,97%	1 370 801,44

Aménagement urbain	211 948 426,94	143 073 693,67	67,50%	37 558 497,38
plans d'aménagement d'ensemble	29 340 091,02	15 364 644,55	52,37%	8 097 880,13
ZAC - travaux et participations	117 163 409,98	84 244 188,03	71,90%	20 531 244,53
centralité et urbanisme commercial	21 517 773,94	10 275 513,86	47,75%	3 479 712,80
structures d'agglomération	27 213 339,00	23 213 339,00	85,30%	4 000 000,00
études et prestations diverses	16 713 813,00	9 976 008,23	59,69%	1 449 659,92
Aménagement des espaces publics	27 945 918,27	15 460 192,53	55,32%	9 237 197,42
Investissement foncier	261 034 003,82	173 203 980,52	66,35%	33 272 276,93
réserves foncières	139 028 362,08	116 171 910,94	83,56%	16 441 583,65
autres investissements fonciers	90 971 547,39	28 747 201,34	31,60%	16 830 693,28
loyers et charges	13 214 517,02	11 046 076,64	83,59%	
taxes foncières et autres versements	14 348 577,33	14 307 074,62	99,71%	
études et prestations diverses	3 471 000,00	2 931 716,98	84,46%	
Ecologie urbaine	576 720 391,44	554 453 973,38	96,14%	13 162 916,82
usine d'incinération Lyon nord	100 122 936,80	99 296 122,48	99,17%	
usine d'incinération Lyon sud	72 562 220,38	71 052 299,18	97,92%	1 177 266,62
délestage des ordures ménagères	23 046 546,28	23 003 588,03	99,81%	0,02
enlèvement des ordures ménagères	97 181 000,00	97 105 116,60	99,92%	
déchèteries	45 219 214,70	44 203 401,22	97,75%	
centre de recyclage et de stockage des déchets urbains	15 105 595,41	4 472 529,47	29,61%	10 362 565,94
collecte sélective	11 245 696,50	10 408 198,90	92,55%	23 621,38
nettoisement des voies	90 594 084,58	89 096 401,38	98,35%	406 271,72
nettoisement des marchés forains	25 133 000,00	25 056 125,57	99,69%	
déneigement des voies et produits de déneigement	22 042 750,00	21 607 019,59	98,02%	
taxes et impôts	2 708 000,00	2 542 628,90	93,89%	
autres dépenses de propreté	51 166 175,65	48 369 091,08	94,53%	236 698,54
écologie	20 593 171,14	18 241 450,98	88,58%	956 492,60
Incendie et secours	51 111 016,80	46 341 754,00	90,67%	2 522 635,16
Maintenance, renouvellement et logistique	494 869 829,32	414 113 274,99	83,68%	55 080 006,03
batiments	199 756 452,66	176 315 093,66	88,27%	11 671 998,61
informatique et diverses prestations	85 278 851,00	59 452 882,73	69,72%	24 655 737,82
ouvrages d'art	25 896 948,08	20 217 695,23	78,07%	1 039 575,30
meubles et matériels	45 875 899,66	41 635 041,75	90,76%	1 647 187,67
véhicules (voirie, propreté et DIS)	91 728 926,08	74 168 336,66	80,86%	15 651 171,31
logistique (fluides, communication, fournitures...)	46 332 751,84	42 324 224,96	91,35%	414 335,32
sous-total dépenses opérationnelles	3 391 998 373,27	2 766 770 641,47	81,57%	430 943 881,11
Ressources humaines	1 106 585 197,25	1 066 759 802,36	96,40%	975 127,75
subvention au comité social	6 643 050,00	6 378 050,00	96,01%	
subventions ASCUL, Gourguillonnaise	3 631 806,00	1 328 473,00	36,58%	713 011,00
masse salariale	1 054 263 362,15	1 026 205 568,12	97,34%	37 054,00
capital décès	1 500 000,00	1 383 595,57	92,24%	
conditions de travail et médecine du travail	2 058 135,08	1 236 169,63	60,06%	135 064,15
communication interne, fêtes et cérémonies	1 577 507,10	1 408 802,82	89,31%	6 127,24
formation	6 246 052,52	3 878 780,88	62,10%	25 457,56
autres frais de déplacement et divers	1 484 410,00	1 265 622,38	85,26%	
recrutement	1 095 413,66	867 509,27	79,19%	50 652,00
accidents du travail (voirie, propreté, DIS)	2 474 170,74	2 077 714,58	83,98%	860,75
emplois d'insertion(CES, CEC, apprentis)	11 694 290,00	7 476 191,99	63,93%	
affaires sociales - restaurant administratif	13 917 000,00	13 253 324,12	95,23%	6 901,05

Secrétariat général	40 658 885,83	35 139 948,94	86,43%	819 983,12
juridique et contentieux	20 908 885,83	18 095 605,35	86,55%	
assemblée communautaire et groupes	17 612 205,29	16 112 481,84	91,48%	
assistance sur démarche de progrès, conduite de projet...	2 500 000,00	1 139 690,38	45,59%	819 983,12
Communication	21 338 688,48	20 550 301,67	96,31%	31 211,97
sous-total (hors mouvements financiers)	4 560 943 350,12	3 889 428 523,07	85,28%	432 770 203,95
Mouvements financiers	2 446 613 079,87	2 095 876 472,60	85,66%	13 605 059,90
remboursement du capital de la dette à long terme	389 967 440,00	388 377 766,11	99,59%	
préfinancement du FCTVA	270 000 000,00	270 000 000,00	100,00%	
intérêts de la dette, frais financiers, trésorerie	146 315 033,72	140 926 684,31	96,32%	
intérêts courus non échus en investissement	146 073 660,22	145 254 855,36	99,44%	
dotation de solidarité aux communes	15 240 000,00	15 227 410,00	99,92%	
eaux pluviales	121 330 293,00	115 378 032,72	95,09%	3 103 719,23
galeries drainantes	20 337 455,46	14 830 698,77	72,92%	
subventions au département collèges	4 097 200,00	2 757 200,00	67,29%	560 000,00
avances aux mandataires	33 567 082,02	19 586 819,45	58,35%	9 582 116,57
frais divers (créances, irrécouvrables, indemnité comptable ...)	14 349 721,46	10 166 111,65	70,85%	142 870,63
frais divers en investissement	1 019 315,90	97 955,00	9,61%	
taxe d'usage des abattoirs	704 370,47	432 149,85	61,35%	74 370,47
impôts indirects et autres TVA	5 396 975,00	2 668 621,20	49,45%	141 983,00
versement de FCTVA	18 059 909,00	17 689 371,42	97,95%	
versement de TLE	10 750 000,00	10 276 400,03	95,59%	
mouvements interbudgétaires	6 665 153,92	3 989 913,67	59,86%	
intégrations patrimoniales	23 110 837,09	23 110 837,09	100,00%	
Mouvements d'ordre :	1 219 628 632,61	915 105 645,97	75,03%	0,00
dotations aux amortissements en fonctionnement	47 954 617,65	47 953 993,29	100,00%	
dotations aux amortissements en investissement	23 209 625,00	23 120 246,08	99,61%	
ICNE	120 950 379,00	105 425 153,50	87,16%	
dotations aux charges à étaler en fonctionnement	435 006 491,08	433 023 627,18	99,54%	
dotations aux charges à étaler en investissement	253 508 515,00	242 067 208,25	95,49%	
dotations aux provisions pour risques	15 000 000,00	15 000 000,00	100,00%	
dotations aux provisions réglementées	1 362 612,00	1 362 612,00	100,00%	
sorties de patrimoine en fonctionnement	32 258 384,44	32 103 722,84	99,52%	
différences sur réalisation positives en fonctionnement	3 560 413,54	1 196 435,46	33,60%	
cessions de biens en investissement	10 500 000,00	2 500 000,00	23,81%	
différences sur réalisation négatives en investissement	16 235 724,00	11 347 817,37	69,89%	
subvention d'équipement en nature	4 830,00	4 830,00		
dépenses imprévues fonctionnement	4 627 259,90	0,00	0,00%	
dépenses imprévues investissement	7 740 713,54	0,00	0,00%	
virement à la section d'investissement	247 709 067,46	0,00	0,00%	
total général	7 007 556 429,99	5 985 304 995,67	85,41%	446 375 263,85

1016 MF sont des dépenses d'investissement opérationnelles financées à 17 % par les recettes affectées, soit 176,66 MF. Elles s'exercent principalement pour les déplacements urbains (1 049 MF), le développement économique et l'emploi (196 MF), l'écologie urbaine (510,7 MF). La maintenance et le renouvellement (372 MF), l'investissement foncier (173 MF).

Les mouvements financiers pour 1 153 MF en investissement et 927 MF en fonctionnement complètent ces résultats. Ils intègrent les avances versées aux mandataires du Grand Lyon et pour la première fois la constatation des différences sur les cessions d'immobilisation (ventes foncières, de matériels et véhicules) et les provisions pour risques et charges.

Les reports de prévisions représentent 351 MF en investissement et 95 MF en fonctionnement. Ils concernent essentiellement des crédits opérationnels (432 MF). 576 MF sont annulés à la fin de l'exercice 1997 soit 6% de la prévision globale.

Le développement économique et l'emploi : 125 MF en investissement et 81 MF en fonctionnement

*** Les offres de sites d'accueil**

49,19 MF ont été consacrés au quartier de Gerland à Lyon 7° répartis comme suit. L'aménagement des parcs de stationnement Jean Jaurès et Tony Garnier est financé sur le budget réservé aux travaux de voirie (3,11 MF). La démolition des bâtiments "Seutet" ressort à 1,6 MF, et permettra l'implantation d'un parc de stationnement à proximité du stade. Pour le futur parc de Gerland, les premières études et les frais de maîtrise d'oeuvre ont été lancés à hauteur de 1,86 MF. L'achat du tènement ASTORG pour 40,46 MF constitue la principale acquisition foncière de 1997.

26,32 MF ont été dépensés pour Vaise-Lyon 9° pour la requalification des places du Marché et des Tanneurs (14,62 MF), de Paris (8,15 MF) et Ferber (2,74 MF). Les adaptations de voirie effectuées par le SYTRAL ont été prises en charge par la Communauté urbaine pour un montant de 1,77 MF. Parmi les travaux réalisés, 9,48 MF relèvent de mandats confiés à la Communauté par la ville de Lyon. De plus, la SERL réalise, pour le compte de la Communauté urbaine, l'aménagement du parc d'activités de l'espace Bourbonnais (9,30 MF).

A Saint Priest, Porte des Alpes, le programme se poursuit pour la ZAC "Long de Feuilley" (14,29 MF) et la ZAC "des Perches" (6,20 MF). Pour cette dernière, les équipements primaires de voirie, eau, assainissement constituent une dépense de 12,27 MF, la participation au bilan versée par la Communauté s'élève à 8,83 MF.

Le secteur Perrache-Confluent est l'un des sites stratégiques pour l'avenir de l'agglomération. Pour son aménagement, les études ont été lancées.

*** Opérations d'urbanisme à dominante économique**

Les deux tiers des dépenses sont relatives au versement de la participation au bilan de la ZAC "des Pierres Blanches" à Mions (9,3 MF). Les autres investissements concernent le PAE Mi-Plaine à Saint Priest avec des acquisitions à Champ Dolin pour 4,59 MF et la ZAC "Du Paisy" à Dardilly pour 0,78 MF.

*** Le rayonnement et l'action économique directe du Grand Lyon**

L'ADERLY (association pour le développement économique de la région lyonnaise) est subventionnée par la Communauté urbaine à hauteur de 8,95 MF, l'office du tourisme du Grand Lyon a reçu 3,4 MF pour l'activité touristique et 1,065 MF pour l'activité congrès.

Une subvention de 1,7 MF à la ville de Lyon pour la création d'un village d'entreprises dans le 8° arrondissement.

*** La requalification des zones industrielles**

La Communauté a effectué 3,91 MF de travaux de voirie, 2,79 MF d'études préopérationnelles et 0,71 MF d'acquisitions foncières pour la ZI "de la Saulaie" à Oullins. Dix autres zones industrielles sont identifiées en vue d'aménagements incitatifs. Le projet PERICA pour la requalification du site de Rillieux-Caluire, a fait l'objet d'un investissement de 3,4 MF.

Enfin 9,65 MF de crédits de fonctionnement et 2,1 MF de fonds de concours ont été réservés à de multiples actions visant à favoriser le développement économique et l'emploi dans l'agglomération lyonnaise.

Les grands équipements structurants d'agglomération : 5 MF en investissement et 29 MF en fonctionnement.

En 1997, le Grand Lyon a apporté son concours financier pour :

- le plan hospitalier des HCL (6,40 MF),
- le stade de Gerland (7,50 MF),
- l'institut Pasteur de Lyon (7,50 MF),
- l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (1,00MF),
- le Centre de santé humanitaire (0,34 MF),
- le Comité d'organisation de la foire internationale de Lyon (2,90 MF),
- l'Auberge de jeunesse dans le 5° arrondissement de Lyon (1,20 MF)
- l'Institut des sciences cognitives (1,50 MF),
- le pôle textile régional à Ecully (4,00 MF).

En outre 1,05 MF ont été consacrés aux études de mise en oeuvre du réseau métropolitain de télécommunications.

Par ailleurs pour l'implantation de l'Ecole normale supérieure des lettres et des sciences humaines à Gerland, la Communauté a entamé en 1997, les travaux avec :

- la démolition de bâtiments rue Jean Jaurès à l'angle de l'avenue Debourg à Lyon 7° (0,987 MF),
- des études de faisabilité, des essais géologiques et des prestations topographiques (2,498 MF),
- l'achat d'emprises foncières (1,38 MF).

Les déplacements urbains : 412 MF en investissement et 637 MF en fonctionnement

Ce domaine d'intervention représente 40,6 % en investissement et 42,50 % en fonctionnement des dépenses opérationnelles, y compris la contribution de 389,227 MF au SYTRAL.

173 MF sont mandatés pour les aménagements de voirie de proximité, poste en augmentation par rapport à 1996 (153,7 MF). Les actions de proximité recouvrent également les travaux d'isolation phonique le long des voies à grande circulation pour lesquels des subventions ont été versées à l'Etat, au département du Rhône et à la Société lyonnaise pour l'habitat (4,50 MF).

Les travaux pour des opérations de voirie individualisées s'élèvent à 189 MF. Parmi les réalisations 1997, on peut citer :

- la requalification des voies urbaines liées au TNP pour 36,23 MF : rue de Bourgogne dans sa partie sud à Lyon 9° (9,47 MF), boulevard de Stalingrad (6,54 MF), rond point Poincaré (3,83MF), boulevard Laurent Bonnevey à Villeurbanne (5,30 MF),
- la première tranche de l'avenue de Gadagne à Saint Genis Laval pour 9,67 MF,
- les travaux de la place de Francfort à Lyon 3° pour 5,55 M,
- le traitement du chemin de la Glayre à Décines Charpieu pour 4,87 MF.

Le programme mixte de voirie réalisé en partenariat avec le département du Rhône a nécessité en 1997 le versement de 28,2 MF. Par ailleurs 4,09 MF ont été attribués à l'Etat pour la réalisation de l'échangeur de l'Europe sur l'autoroute A45 à Pierre Bénite.

Les travaux d'entretien de la chaussée et des trottoirs ont représentés respectivement 56,37 MF et 35,81 MF. Enfin, 6,38 MF ont été consacrés au renouvellement des plantations d'arbres d'alignement et 17,45 MF à l'entretien de ce patrimoine végétal.

Les réfections de tranchées réalisées à la demande des concessionnaires du domaine public de voirie (EDF GDF, CGE...) soit 43 MF ont été compensées par une recette de 34,91 MF.

111,08 MF financent des ouvrages nécessaires au tronçon nord du périphérique et notamment la construction des échangeurs : Pierre Baizet (23,36 MF) dont 8,23 MF pour le pont SNCF, Croix Luizet (10,37 MF), Vaise Saint Cyr (8 MF), Ecully (7,55 MF). Les acquisitions foncières se poursuivent pour 6,86 MF. L'assistance à la maîtrise d'ouvrage représente une dépense de 23,07 MF dont 18,6 MF d'intégration d'études réalisées les années précédentes et l'isolation acoustique des habitations riveraines est subventionnée pour 1,11 MF.

Pour les transports en commun, la participation versée au SYTRAL en 1997, pour son fonctionnement s'élève à 389,23 MF, en progression de 1,09 % par rapport à 1996. La création du site propre de Saint Priest (10,35 MF) est une opération significative menée avec le concours du SYTRAL dans le cadre du réseau intermédiaire. Egalement cofinancés et réalisés avec le SYTRAL, les petits aménagements de voirie tel que la construction d'îlots ou le déplacement d'abris bus constituent un poste de dépenses de 4,597 MF.

Pour la gestion du trafic (19,71 MF), on retiendra les travaux et l'achat d'équipements pour la signalisation lumineuse (14,16 MF). Quatre stations de taxis ont également été aménagées au cours de l'année 1997 (1,94 MF). Les dépenses générées pour le bon fonctionnement de la signalisation lumineuse ont été de 28,64 MF.

Habitat et politique de la ville : 40 MF en investissement et 90 MF en fonctionnement.

40,02 MF sont investis pour seize sites DSU 4,32 MF correspondent à des ouvrages réalisés en mandat par la Communauté, pour le compte de tiers propriétaires de ces équipements : commerces, organismes de logements sociaux. La Communauté effectue des équipements de voirie (32,51 MF), des plantations d'arbres (1,03 MF) et des acquisitions foncières (1,77 MF).

En 1997, quelques sites sont à signaler :

1° - pour les investissements réalisés :

- le DSU ville nouvelle à Rillieux la Pape (7,84 MF), il s'agit principalement du réaménagement des secteurs Lenôtre et Ronsard ainsi que du traitement des espaces extérieurs du quartier de la Velette,
- le DSU Parilly à Bron (7,65 MF),
- le DSU quartier Mermoz à Lyon 8° (6,27MF) avec l'aménagement de la place Latarjet.

2° - pour les subventions accordées aux différents partenaires notamment commerces et organismes de logements sociaux :

- le DSU du quartier des Etats unis à Lyon 8° : 0,828 MF,
- le DSU de Meyzieu Les plantées : 0,922 MF,
- le DSU d'Oullins : 0,798 MF,
- le DSU du quartier Haute Roche à Pierre Bénite : 0,818 MF,
- le DSU ville nouvelle à Rillieux la Pape : 0,938 MF,
- le DSU du quartier Bel Air à Saint Priest : 1,005 MF,
- le DSU de Vénissieux : 2,905 MF
- le DSU de Vaulx en Velin : 3,277 MF
- le DSU de Saint Jean les Buers à Villeurbanne : 0,650 MF.

3° - pour les études et les actions de communication effectuées, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, la constitution d'observatoires de la demande de logements et des flux :

- le DSU à la Duchère à Lyon 9° : 0,798 MF,
- le DSU à Bron Parilly et Terrailon : 1,080 MF,
- le DSU à Rillieux la Pape : 0,860 MF,
- le DSU à Vaulx en Velin : 1,236 MF,
- le DSU à Vénissieux : 1,819 MF.

Pour l'habitat, l'intervention communautaire se répartit entre les subventions accordées en matière d'habitat adapté (15,977 MF), les aides aux offices d'HLM (22,4911 MF), le soutien aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (3,42 MF), 1,14 MF de frais d'études et une convention d'animation avec les aménageurs (3,18 MF).

L' aménagement urbain : 36 MF en investissement et 107 MF en fonctionnement

Près de 19 MF ont été consacrés aux équipements des PAE, avec notamment le recalibrage du ruisseau des Vosges qui se poursuit en 1997. Des travaux neufs de voirie sont également entrepris sur la route de Noailleux et du Favret, chemin des Prolières dans le cadre du PAE de Fontaines Saint Martin (8,9 MF). La requalification de la rue Antoine Charial constitue la principale dépense sur le PAE Villette Paul Bert à Lyon 3°(4,39 MF).

Les aménagements des réseaux primaires de voirie, eau, assainissement des ZAC publiques mobilisent 14,85 MF. 7,39 MF concernent la consolidation des balmes de la ZAC "Stéphane Déchant" à la Mulatière. Pour les ZAC conventionnées 3,04 MF sont mandatés.

Les participations aux bilans des ZAC publiques versées par la Communauté se sont élevées à 69,392 MF. Elles ont principalement concernés la ZAC "Thiers" à Lyon 6° (19,537 MF), la ZAC "du Centre Ville" à Vaulx en Velin (19,518 MF), la ZAC "de Perrache-Quai de Saône" dans le 2° arrondissement de Lyon (4,824 MF) et la ZAC "des Pentès de la Croix Rousse" (13,266 MF).

Dans le cadre de l'urbanisme en faveur du commerce (10,21 MF), on retiendra, en section d'investissement, les différentes interventions sur les voiries des pentes de la Croix Rousse à Lyon 1er (montée des Carmélites, Saint Sébastien, place Croix Paquet, rue Bouteille) et les frais de maîtrise d'ouvrage pour le projet de requalification de la montée de la Grande Côte. En section de fonctionnement, le secteur des pentes de la Croix-Rousse a également été financé pour des frais d'études et les subventions accordées à la ville de Lyon pour l'aménagement du passage Thiaiffait (1,8 MF).

L'aménagement des espaces publics : 14 MF en investissement et 1,5 MF en fonctionnement

Hormis 2,88 MF pour les études de lancement des nouveaux projets d'espaces publics, la communauté poursuit les opérations déjà existantes. C'est le cas du parc des Hauteurs à Lyon 5° (2,82MF), avec les aménagements de l'esplanade de Fourvière et du jardin des Hortensias. Le traitement de la place du 8 Mai et du 11 Novembre à Vernaison a aussi été assuré pour 2,78MF.

Les travaux du quai Tilsitt à Lyon 2° et la réalisation de la halte fluviale de Fontaines sur Saône sont les principales actions d'aménagement fluvial (2,788 MF).

Le foncier : 143 MF en investissement et 30 MF en fonctionnement

La Communauté procède aux opérations de rachat nécessaires à la liquidation de la SEMIFAL. A ce titre, elle a financé en 1997 l'acquisition de tènements du quartier de l'Industrie à Lyon 9° pour 67,73 MF, et une indexation de 2,06 MF pour les rachats de terrains à Saint Priest-Champ du Pont.

27,6 MF permettent la constitution de réserves foncières sur l'ensemble de l'agglomération. Il s'agit d'anticiper les futurs projets de voirie et d'urbanisme. 16,4 MF sont reportés sur l'exercice 1998 pour tenir compte des délais d'établissement des actes notariés. Le Grand Lyon a également acheté 25,9 MF d'emprises foncières par préemption pour le compte de tiers, communes ou offices d'HLM. Une dernière annuité de 2,75 MF est versée pour l'immeuble SCI Michelin, 34, rue Chevrot à Lyon 7°.

Les autres dépenses concernent principalement les loyers des bâtiments (7,926 MF) et les charges locatives ou de copropriétés (2,678 MF), les taxes foncières payées en 1997 ont représenté 13,368 MF.

L'écologie urbaine : 44 MF en investissement et 510 MF en fonctionnement

- L'écologie.

Très souvent l'action de la Communauté urbaine se réalise par l'intermédiaire de structures auxquelles elle participe. Ainsi, des subventions ont été versées au syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du parc de loisirs et du lac de Miribel Jonage (SYMALIM) (8,102 MF), au syndicat mixte intercommunal du Rhône des îles et des lônes (SMIRIL) (3,010 MF), au syndicat mixte des Monts d'Or (0,593 MF), à la commune de Charbonnières les Bains pour l'aménagement d'un ruisseau (0,160 MF).

Des études ont été menées sur les risques naturels et technologiques (1,089 MF) tandis que des actions étaient entreprises en direction des espaces naturels agricoles périurbains (1,467 MF).

- La propreté

A l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon sud, la Communauté poursuit l'amélioration des systèmes de traitement des fumées (25,49 MF) dont la conformité aux normes a toujours été une priorité. De grosses réparations sur les chaudières ont également été assurées au cours de l'exercice pour 8,30 MF. Parmi les coûts de fonctionnement (34,948 MF) on trouve les achats de fournitures (8,243 MF), le transport des machefers et des cendres dans des décharges spécifiques (10,961 MF), les travaux d'entretien et de maintenance (8,174 MF) nécessaire à l'incinération de 237 410 tonnes d'ordures ménagères traitées à

Lyon sud. 171 256 tonnes d'ordures ménagères ont été traitées à l'usine déléguée située à Rillieux pour un coût de 98,900 MF. Le coût de délestage des ordures aura représenté 23,003 MF.

3,82 MF permettent la fin du réaménagement du Centre d'enfouissement technique de Genas. Une plate-forme et un quai de transport ont été construits au CET de Rillieux la Pape (0,345 MF). 0,255 MF financent une partie des travaux de construction de la déchetterie à Vaulx en Velin. En 1997, le fonctionnement des douze déchetteries confié à l'entreprise, a coûté 36,136 MF, soit 3 MF en moyenne par déchetterie, chiffre élevé, significatif du succès des installations.

Le bilan de l'année 1997 pour la collecte sélective s'établit à 10,398 MF dont 2,462 MF consacrés à l'achat de silos, 1,841 MF pour la mise en décharge ; 5,768 MF de campagne de communication.

Le nettoyage des voies représente 89,096 MF en 1997 auxquels s'ajoutent 25,056 MF pour le nettoyage des marchés forains. Le déneigement des voies et les produits de déneigement constituent une dépense importante de 21,607 MF malgré un hiver assez peu rigoureux.

Incendie et secours : 6 MF en investissement et 40 MF en fonctionnement

Ce sont principalement les travaux pour le centre de secours de Pierre Bénite (1,68 MF) que la Communauté a financé dans son programme de constructions 1997. Les installations générales du réseau radio et téléphone ont été rénovées pour 2,3 MF. Le remplacement des poteaux et bornes d'incendie trop vétustes est assuré pour 0,802 MF, leur entretien engendre un coût de fonctionnement de 2,171 MF.

La masse des dépenses de fonctionnement reste toutefois constituée par :

- les fluides : 1,858 MF pour l'eau et l'assainissement ; 5,331 MF pour le gaz et l'électricité,
- l'habillement (6,131 MF),
- les vacations des sapeurs-pompiers volontaires (8,799 MF).

Par ailleurs, la participation de la Communauté au service départemental d'incendie et secours s'est élevée à 4,4 MF.

Maintenance et renouvellement : 192 MF en investissement et 222 MF en fonctionnement

Ce poste est essentiel au maintien de la capacité d'intervention du service public. Les travaux et grosses réparations sur les principaux bâtiments concernent :

- l'hôtel de Communauté : 7,825 MF + 8,845 MF de frais de fonctionnement,
- le CELP : 3,304 MF + 17,620 MF de frais d'exploitation,
- l'immeuble sis 203, rue Garibaldi à Lyon 3° qui abrite depuis peu des services du Grand Lyon. Le coût de l'acquisition et les travaux d'agencement et de câblage du bâtiment ressortent à 8,32 MF.

Pour les interventions réalisées dans les bâtiments des services urbains, 32,921 MF ont été nécessaires en investissement et 20,435 MF en fonctionnement. Ainsi, des centres de viabilité hivernale ont été aménagés (5,8 MF), des locaux ont été achetés et aménagés pour des subdivisions de la propreté (5,3 MF) et de la voirie (4,1 MF), le centre de traitement de l'alerte incendie a été aménagé (5,5 MF), le chauffage de l'Etat-Major de la DIS a été refait (2,5 MF), des locaux ont été restructurés dans plusieurs casernes de sapeurs-pompiers pour héberger la garde notamment (4,7 MF), des travaux d'économie d'énergie, de mise aux normes sécurité ont été réalisés sur l'ensemble des bâtiments (11,2 MF), alors que le nettoyage des locaux et les différents contrats de maintenance technique ont représentés 14,3 MF.

La remise à niveau des gymnases encore propriété de la Communauté avant leur transfert patrimonial aux communes, mobilise également 3,72 MF tandis que les subventions versées dans ce cadre ont atteint 15,370 MF.

Les travaux d'entretien et les frais de nettoyage des différents locaux affectés aux services communautaires ont représentés 18,409 MF.

En terme de fonctionnement logistique (42 MF), les postes les plus importants sont constitués par la consommation de fluides (9,296 MF), les frais de télécommunication et d'affranchissement (6,831 MF), les vêtements de travail (6,279 MF), les achats de petits équipements et location de matériel (7,785 MF), les fournitures administratives (2,914 MF).

La démolition des bâtiments du domaine privé et l'aménagement des espaces libérés est un poste de dépense important : 26,89 MF.

Pour les cimetières communautaires de Bron et de Rillieux la Pape, la création de clairières et l'installation de caveaux ressortent à 7,73 MF. La TVA à récupérer sur les investissements communautaires fait l'objet d'une écriture pour ordre de 1,79 MF.

L'investissement lié à l'informatique correspond à l'acquisition de logiciels, la prise en charge de prestations de maintenance et d'études (16,301 MF) et le renouvellement du parc matériel (8,03 MF). La Communauté poursuit bien sûr des opérations très spécifiques comme le remplacement du système de gestion des secours de la direction incendie et secours (3,34 MF), la fin de la refonte de l'application comptable (0,782 MF), l'adaptation du progiciel de gestion des ressources humaines (0,288 MF). Le recours à des prestataires extérieurs pour la maintenance du matériel informatique s'élève à 3,984 MF. Le montant des contrats avec ICARE et d'autres sociétés de services pour le développement et le suivi des applications s'établit à hauteur de 30,458 MF.

Certaines réalisations sur les ouvrages d'arts méritent d'être signalées comme la construction de la passerelle métallique du pont Bonaparte à Lyon 2° (1,228 MF), la réfection des garde-corps et des trottoirs du pont Galliéni à Lyon 7° (2,27 MF), le traitement des trémies de l'avenue Garibaldi à Lyon 3° (1,994 MF).

Des travaux significatifs ont également permis la réfection des murs de soutènement montée des Esses à Lyon 4° (0,78 MF), et montée Saint-Exupéry à Lyon 9° (1,95 MF).

En terme de fonctionnement, c'est l'entretien des tunnels sous la Croix-Rousse et sous Fourvière qui constitue la principale dépense avec 6,788MF.

24,27 MF ont été consacrés à l'acquisition de mobiliers et matériels dont 88 % pour les fournitures de voirie.

La dotation 1997 pour le renouvellement du parc automobile communautaire s'élève à 45,57 MF. Les acquisitions de véhicules représentent un investissement de 37,24 MF pour les services de la propreté (bennes à ordures ménagères, balayeurs, etc.) ; 5,59 MF pour la direction incendie et secours ; 0,06 MF pour la direction de la voirie. 2,67 MF sont dépensés pour l'acquisition de véhicules légers. En 1997, l'entretien du parc automobile a représenté 28,60 MF.

Les ressources humaines : 1 067 MF en fonctionnement.

Ce poste représente 37 % des dépenses réelles de fonctionnement. La masse salariale s'établit à 1026,2 MF se décomposant comme suit :

- traitement brut : 562,464 MF,
- nouvelle bonification indiciaire : 2,961 MF,
- prime de fin d'année : 36,453 MF,
- prime d'intéressement : 17,749 MF,
- heures supplémentaires : 21,475 MF,
- autres indemnités : 121,140 MF,
- charges patronales : 258,116 MF,
- cessation progressive d'activité et congé de fin d'activité : 0,810 MF,
- allocations chômage : 1,418 MF,
- frais de déplacement : 1,151 MF,
- mise à disposition de gardiens de police de la ville de Lyon au CELP : 2,093 MF,
- prime de départ à la retraite et médailles : 0,375 MF

Les traitements, indemnités et charges patronales progressent de façon similaire de 2,4 %.

L'effectif communautaire du budget principal s'établit à 4735 agents, soit 19 agents de plus au 31 décembre 1997, qu'à la fin de l'année 1996. Le budget consacré aux emplois solidarité, aux apprentis, après avoir progressé de 5,3 % en 1996 reste stable en 1997 à 7,476 MF. Cependant, ce chiffre n'est pas représentatif des efforts consentis par la Communauté urbaine qui, en fin d'année, a recruté 36 jeunes supplémentaires en contrat emploi-ville.

Les subventions versées au comité social s'élèvent à 6,378 MF celles versées aux autres associations du personnel (ASCUL, Gourguillonaise...) s'élèvent à 1,328 MF.

Le secrétariat général, assemblée et juridique (35 MF) et la communication (20 MF) en fonctionnement

Les dépenses du service juridique (18,095 MF), pour les frais d'assurances, d'expertises et de contentieux, et de l'assemblée communautaire (15,904 MF) pour les indemnités des élus et les publications du bulletin officiel sont gérées par le secrétariat général.

Deux campagnes de communication ont marqué l'année 1997, celle concernant la collecte sélective et celle menée à l'occasion de l'ouverture du tronçon nord du périphérique.

Les mouvements financiers : 1 153 MF en investissement et 943 MF en fonctionnement

En section d'investissement, ils s'élèvent à 1 153 MF, soit 53,17 % des dépenses mandatées au cours de l'exercice 1997.

Le remboursement du capital de la dette communautaire correspond à une dépense de 388,38 MF, 270 MF ont été remboursés début 97 au titre du préfinancement du FCTVA.

En section de fonctionnement, on trouve des intérêts des emprunts encaissés par la Communauté (125,855 MF) auxquels s'ajoutent 10,495 MF au titre du réaménagement de la dette. En 1997, avec la mise en oeuvre de la M 14, une partie des intérêts de la dette est constituée d'ICNE de 1996 et sont directement payés en investissement (145,3 MF).

Enfin, la volonté de la Communauté urbaine d'adopter un mécanisme de solidarité financière au profit des communes les moins favorisées s'est traduit en 1997 par le règlement d'une dotation de solidarité à 20 communes de l'agglomération lyonnaise pour un montant de 15,227 MF : principales bénéficiaires, les villes d'Oullins (3,944 MF), de Vaulx en Velin (1,688 MF) et de Bron (1,237 MF).

En 1997, les subventions accordées au budget annexe de l'assainissement pour le traitement des eaux pluviales et l'entretien des galeries drainantes ont représentées respectivement 115,378 MF et 14,831 MF.

17,69 MF du produit du FCTVA sont reversés au département du Rhône au titre des dépenses réalisées pour le TNP.

La part de TLE attribuée aux Communes représentant le huitième du produit encaissé, ressort à 4,2 MF pour 1997. 6,1 MF ont fait l'objet d'une restitution aux constructeurs n'ayant pas réalisé leur projet.

Les avances de trésorerie versées aux mandataires du Grand Lyon dans le cadre des opérations de voirie et d'urbanisme représentent 19,58 MF. Elles font l'objet d'écritures de régularisation en recettes. Un crédit de 9,58 MF est reporté sur l'exercice 1998.

On constate également en mouvements financiers, les écritures d'ordre d'investissement relatives :

- à l'amortissement des subventions d'équipement encaissées : 23,12 MF,
- aux charges à étaler (242,07 MF) qui résultent du versement des fonds de concours (51,86MF), des subventions d'équipement à divers organismes publics ou privés (180,14 MF) et de l'indemnité pour renégociation de la dette (10,07 MF) ;
- à l'intégration dans le patrimoine de la Communauté de travaux de voirie réalisés entre 1967 et 1976 pour 4,5 MF ;
- à la constatation de la différence négative, résultant des ventes de véhicules et des sorties du patrimoine des automobiles volées ou détériorées (11,35 MF).

Les écritures d'ordre prévues par la nomenclature comptable M 14 comprennent en section de fonctionnement, d'une part, les dotations réglementaires pour charges à étaler (433,024 MF), les provisions pour risques (15 MF) et les dotations aux amortissements (47,954 MF), d'autre part, les mouvements constatant la sortie du patrimoine des biens communautaires à leur valeur historique (32,103 MF en 1997) et la "plus-value" constatée lors de ces cessions (1,196 MF). Enfin, les intérêts courus non échus ont été provisionnés pour 105,425 MF en 1997.

Les recettes

Compte administratif 1997 - budget principal - tableau de recettes par domaine d'intervention. (tableau n° 3)

Opérations	Prévu 1997	Total réalisé	Taux de réalisation (%)	Reports
Développement économique et emploi	28 044 162,00	18 715 600,92	66,74%	9 328 560,78
offres de sites	24 787 474,00	18 222 473,80	73,51%	6 565 000,00
opérations d'urbanisme "économique"	3 253 876,00	490 315,22	15,07%	2 763 560,78
requalification de ZI - Reconquête des friches	2 812,00	2 811,90	100,00%	
Grands équipements d'agglomération	4128721	1 728 580,02	41,87%	
Déplacements urbains	172 601 253,74	150 901 664,01	87,43%	20 726 644,20
tronçon nord du périphérique	76 012 675,00	60 992 415,84	80,24%	14 810 260,40
voirie individualisée	15 323 836,00	12 662 775,98	82,63%	5 073 626,80
actions de proximité	16 476 256,89	13 257 806,43	80,47%	643 767,00
transports en commun	16 738 485,85	23 818 913,63	142,30%	198 990,00
réfection de tranchées	45 000 000,00	34 917 074,31	77,59%	
facturation des entrées charretières	3 050 000,00	5 252 677,82	172,22%	
Habitat et politique de la ville	43 735 253,12	20 698 042,54	47,33%	21 242 844,35
développement social urbain	39 563 169,05	17 322 607,75	43,78%	21 242 844,35
habitat	3 172 084,07	2 375 434,79	74,89%	
offices d'HLM	1 000 000,00	1 000 000,00	100,00%	
Aménagement urbain	54 143 405,61	44 140 299,39	81,52%	2 167 798,10
plan d'aménagement d'ensemble	3 469 447,55	2 280 715,57	65,74%	1 176 148,10
ZAC - travaux et participations	43 454 958,06	34 373 862,67	79,10%	491 650,00
centralité et urbanisme commercial	540 000,00	0,00	0,00%	500 000,00
redevance pour occupation du domaine public	1 594 000,00	1 183 030,35	74,22%	
remboursement Ville de Lyon (convention instruction permis de construire)	3 510 000,00	4 596 246,01	130,95%	
location de terrains (Gerland)	1 150 000,00	1 189 288,83	103,42%	
autres produits	425 000,00	517 155,96	121,68%	
Aménagement des espaces publics	5 257 000,00	1 680 247,60	31,96%	3 475 752,00
Investissement foncier	108 729 890,97	70 717 631,12	65,04%	6 830 693,28
autres investissements fonciers	79 166 144,00	27 728 819,90	35,03%	6 830 693,28
location des immeubles	17 100 000,00	21 411 672,54	125,21%	
produit des cessions	10 000 000,00	17 589 868,08	175,90%	
autres produits	2 463 746,97	3 987 270,60	161,84%	
Ecologie urbaine	61 437 545,70	57 714 460,72	93,94%	1 240 240,00
écologie	178 100,00	178 100,00	100,00%	
propreté : collecte sélective	7 977 800,00	5 824 098,70	73,00%	
propreté : usine d'incinération	2 030 240,00	790 000,00	38,91%	1 240 240,00
redevance des déchetteries	1 725 000,00	1 457 101,68	84,47%	

redevance pour incinération des ordures ménagères	13 450 000,00	15 458 626,56	114,93%	
vente d'énergie	28 695 000,00	25 882 635,71	90,20%	
autres produits	7 381 405,70	8 123 898,07	110,06%	
Incendie et secours	7 091 878,69	5 531 984,26	78,00%	
Maintenance et renouvellement	26 461 271,09	27 023 656,40	102,13%	67 985,37
batiments	2 990 216,54	4 596 567,63	153,72%	
concessions dans les cimetières	1 100 000,00	1 013 024,52	92,09%	
remboursement de charges et location des immeubles (CELP,...)	20 493 332,11	19 224 323,28	93,81%	67 985,37
informatique	602 690,90	602 690,90	100,00%	
meubles et matériels	3 123,54	3 123,54	100,00%	
véhicules	920 200,00	1 305 525,29	141,87%	
autres produits	351 708,00	278 401,24	79,16%	
Sous total recettes opérationnelles	511 630 381,92	398 852 166,98	77,96%	65 080 518,08
Ressources humaines	13 121 258,00	12 156 400,07	92,65%	
remboursements des traitements et charges agents mis à disposition(CNFPT...)	11 571 258,00	10 105 062,58	87,33%	
remboursement du capital décès par l'UAP	450 000,00	195 166,49	43,37%	
subventions diverses (CNFPT,...)	1 100 000,00	1 535 804,00	139,62%	
Secrétariat général	552 000,00	883 426,40	160,04%	0,00
publicités au BOC et remboursement de sinistres	552 000,00	883 426,40		
Sous-total (hors mouvements financiers)	525 303 639,92	411 891 993,45	78,41%	65 080 518,08
Mouvements financiers	6 435 556 159,61	5 540 940 339,86	86,10%	384 910 774,02
fiscalité directe	2 321 065 450,00	2 357 028 878,00	101,55%	
taxe d'enlèvement des ordures ménagères	418 100 000,00	420 087 299,00	100,48%	
taxe locale d'usage des abattoirs	3 600 000,00	2 570 847,74	71,41%	
DGF	543 733 000,00	545 144 576,00	100,26%	
compensation au titre de la taxe professionnelle	174 136 160,00	181 146 647,00	104,03%	
compensation au titre de la taxe foncière et de la taxe d'habitation	40 975 835,00	40 975 835,00	100,00%	
FCTVA	144 196 620,00	143 736 776,00	99,68%	
emprunt à long terme	1 104 691 072,23	500 070 484,12	45,27%	350 000 000,00
préfinancement du FCTVA	230 000 000,00	230 000 000,00	100,00%	
TLE	43 000 000,00	39 756 369,45	92,46%	
amendes de police	43 000 000,00	44 627 159,00	103,78%	
créances sur les communes dont 4° chaudière	3 486 240,00	3 713 984,09	106,53%	
redevances d'occupation du domaine public (EDF, Télécom,...)	17 620 000,00	16 666 300,26	94,59%	
redevances parcs de stationnement et autres concessionnaires	15 016 600,00	15 494 158,57	103,18%	
versement par budget de l'assainissement pour eaux pluviales	7 565 100,00	4 362 546,10	57,67%	3 202 553,90
avances aux mandataires	79 823 745,90	43 812 966,26	54,89%	31 708 220,12
produits financiers en fonctionnement	1 994 552,00	4 373 960,26	219,30%	
produits divers en investissement	1 514 105,47	1 827 492,47	120,70%	

intégrations patrimoniales	18 610 837,09	18 610 837,09	100,00%	
mandats annulés sur exercice antérieur	9 868 487,01	11 220 837,48	113,70%	
Mouvements d'ordre :	1 213 558 354,91	915 712 385,97	75,46%	0,00
quote-part des subventions d'investissement transférées	23 209 625,00	23 120 246,08	99,61%	
transfert de charges de fonctionnement	243 438 515,00	231 997 208,25	95,30%	
transfert de charges financières	10 070 000,00	10 070 000,00	100,00%	
charges à étaler et autres provisions	451 385 109,73	449 386 239,18	99,56%	
amortissements en investissement	47 938 611,00	47 953 993,29	100,03%	
ICNE en investissement	120 950 379,00	105 425 153,50	87,16%	
sorties de patrimoine en fonctionnement	9 100 000,00	3 111 570,00	34,19%	
différences sur réalisations négatives	18 933 419,74	11 347 817,37	59,94%	
cessions de biens en investissement	29 255 703,98	20 836 722,02	71,22%	
différences sur réalisations positives	11 567 924,00	12 463 436,28	107,74%	
virement de la section de fonctionnement	247 709 067,46			
total général	6 960 859 799,53	5 952 832 333,31	85,52%	449 991 292,10

Les recettes d'investissement sont encaissées à hauteur de 1 839 MF c'est à dire 64,25 % des crédits ouverts (2 862 MF).

Elles correspondent en partie à des subventions d'équipement qui proviennent de l'Etat (6,96 MF), de la région Rhône-Alpes (1,58 MF), du département du Rhône (57 MF), des Communes (6,36 MF), du syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) (35,91 MF) et de tiers pour les aménagements des plans d'aménagement d'ensemble (PAE) et des autres opérations d'urbanisme (5,23 MF).

En section de fonctionnement, les recettes ont globalement atteint 4 113,95 MF dont 57 % proviennent de la fiscalité directe (2 357 MF) et ont été réalisées à un taux de 100,37 %, soit 15,13 MF de produit supplémentaire par rapport à la prévision.

Les reports d'inscription atteignent, en section d'investissement, 446 MF dont 350 MF au titre du programme d'emprunt long terme, et en fonctionnement 4 MF, dont 3,20 MF relatifs à l'ajustement du montant de la subvention au budget de l'assainissement pour les eaux pluviales.

Le développement économique et l'emploi : 18,58 MF en investissement et 0,14 MF en fonctionnement

Dans le secteur de Vaise, les travaux de voirie de la place de Paris et de la rue des Tanneurs à Lyon 9° ont été financés par le SYTRAL à hauteur de 4,05 MF. La ville de Lyon a pris à sa charge le traitement des espaces verts et de la fontainerie de la place de Paris (2,035 MF), les travaux en mandat de la place Ferber (1 MF), de la place du Marché et de la rue des Tanneurs (7 MF).

La ville de Lyon a également participé pour 4 MF à l'achat de tènements, îlot de la Chancellerie à Lyon 7°. Cette opération foncière s'inscrit dans le programme pour l'implantation de l'école normale supérieure des lettres et sciences humaines à Gerland.

Les grands équipements d'agglomération : 1,73 MF en investissement.

Pour 1997, la société CIBEVIAl rembourse à hauteur de 1,73 MF sa créance pour les abattoirs de Corbas.

Les déplacements urbains : 102,3 MF en investissement et 48,6 MF en fonctionnement

57,9 % des recettes opérationnelles d'investissement sont reçues pour ce domaine d'intervention.

Il s'agit d'abord des participations du département du Rhône pour les travaux du périphérique tronçon nord (60,26 MF). Le Conseil général a apporté son concours financier pour la construction des échangeurs (35,12 MF), les travaux de signalisation lumineuse (13,01 MF), la déviation des réseaux (1,33 MF), les ouvrages SNCF (4,12 MF) et les travaux d'isolation acoustique (0,72 MF). Il a également versé une avance remboursable de 2,50 MF pour l'acquisition d'emprises foncières nécessaires à l'ouvrage.

On notera en section d'investissement, pour les opérations individualisées, la participation du SYTRAL de 8,52 MF pour les travaux de voirie et la signalisation des axes Bourgogne-Balmont et Marietton à Lyon 9°.

Le boulevard urbain est (BUE) à Vénissieux est réalisé sous maîtrise d'ouvrage communautaire. Il est financé en partie par le Conseil général dans le cadre du programme mixte à hauteur de 1,45 MF. Le département du Rhône participe également aux frais d'études et aux acquisitions foncières qui interviennent dans le cadre du BUE de Saint Priest. La recette perçue s'élève à 1,45 MF.

La réalisation du programme de voirie de proximité suppose l'achat d'emprises foncières. Les acquisitions à titre gratuit sont enregistrées, en section d'investissement comme une subvention, elles représentent 9,5 MF.

La recette encaissée pour le programme 1997 s'élève à 0,702 MF. De même, en section de fonctionnement, les réfections de tranchées ont été facturées aux bénéficiaires des travaux pour un montant de 34,92 MF. L'aménagement d'entrées charretières et l'installation de bornes font l'objet d'un financement par les particuliers.

En 1997, le SYTRAL solde sa participation pour l'aménagement du parc de stationnement rue Bergeron à Craponne (0,18 MF). Il intervient particulièrement pour les opérations du réseau intermédiaire et notamment l'axe T1 à Vaulx en Velin, les sites propres de Saint Priest et Villeurbanne, les travaux de la place Général Leclerc à Lyon 6° (12,46 MF). Enfin, il verse 10,38 MF pour les programmes 1996 et 1997 de petits aménagements de voirie réalisés par la Communauté.

Habitat et politique de la ville : 9,49 MF en investissement et 11,21 MF en fonctionnement

C'est l'Etat qui apporte le concours financier le plus important en investissement pour les opérations DSU (6,17 MF). En section de fonctionnement, les recettes proviennent pour 45 % de l'Etat, 46 % des Communes et 9 % d'autres organismes (OPAC du Grand Lyon, SACVL).

En 1997, l'Etat subventionne les travaux de la première phase du quartier de Parilly à Bron (1,703 MF), l'achat d'un immeuble route de Genas à Bron pour le DSU Terrailon (0,532 MF), les travaux de la deuxième tranche du quartier de la Sauvegarde et du centre commercial du plateau-la Duchère à Lyon 9° (1,60 MF), les aménagements du quartier du Golf à Oullins (0,475 MF), le traitement des espaces extérieurs du quartier Ronsard à Rillieux la Pape (1,264 MF), du quartier de la Darnaise et du centre commercial Vénissy à Vénissieux (0,59 MF).

Les recettes de fonctionnement sont de deux ordres : les participations aux rémunérations des chefs de projet DSU et les subventions aux observatoires du logement et du peuplement.

La Communauté a, par ailleurs, reçu pour le DSU de la Duchère, une participation de la région Rhône-Alpes (1 MF) et de la ville de Lyon (1,119 MF). Celle-ci a également subventionnée les travaux de la place Latarjet dans le cadre du DSU Etats-Unis à Lyon 8° (1,20 MF).

L'OPC d'HLM de Saint Priest rembourse à hauteur de 1 MF une avance de 5 MF versée initialement en 1988.

Aménagement urbain : 8,81 MF en investissement et 35,33 MF en fonctionnement

Deux acquisitions foncières à titre gratuit sont réalisées en 1997 pour les PAE du vallon des Vosges à Fontaines Saint Martin et de Naive à Saint Genis Laval. Ces écritures représentent une recette de 0,123 MF.

Les travaux effectués pour le compte de la ville de Lyon, rue Charial à Lyon 3°, sont pris en charge à hauteur de 0,846 MF par notre partenaire.

Les participations de tiers dans les PAE correspondent à 1,31 MF.

Pour les ZAC, la participation des aménageurs s'élève à 2,73 MF. Elle concerne pour partie les ZAC conventionnées "de la Bascule" à Décines Charpieu (1,45 MF), "des Balmes" à Corbas (1,12 MF) mais aussi la ZAC "de Perrache" quai de Saône (0,162 MF). Enfin, le produit de la vente en annuité d'un tènement dans le périmètre de la ZAC "Ambroise Paré" à Lyon 8° s'élève à 3,8 MF.

Les excédents de clôture reversés par la SERL s'élèvent à 21,95 MF et concernent principalement la ZAC "du Tonkin" à Villeurbanne (20 MF).

L'Etat (DDE) participe par ailleurs à la ZAC "du Centre-Ville" de Vaulx en Velin à hauteur de 3,90 MF, 1,18 MF pour l'aménagement de l'esplanade et de la rue du lycée, 1,19 MF pour des études et les travaux préliminaires à l'implantation d'une surface alimentaire, 1,12 MF pour l'aménagement des espaces publics, 0,41 MF pour la démolition du centre commercial et la réalisation d'une passerelle piétonne.

Par ailleurs, la ville de Lyon a versé à la Communauté 4,60 MF au titre de la convention pour l'instruction des permis de construire par la Communauté. Cette convention a été dénoncée avec effet au 1er janvier 1999.

L'aménagement des espaces publics : 1,13 MF en investissement et 0,55 MF en fonctionnement

Le jardin des Hortensias dans le parc des Hauteurs à Lyon 5° est financé pour 0,75 MF par la ville de Lyon. Celle-ci prend en charge les travaux relevant de ses compétences et confiés en mandat à la Communauté. Elle participe également au réaménagement de l'esplanade de Fourvière (0,387 MF).

L'investissement foncier : 27,70 MF en investissement et 43,02 MF en fonctionnement

Les recettes d'investissement correspondent d'abord aux avances reçues de tiers pour l'achat de tènements pour leur compte (26,39 MF). Ce sont les Communes, le département du Rhône et les offices d'HLM. Il s'agit aussi, pour 1,34 MF, du produit de la vente de terrains en annuité.

Les recettes de fonctionnement tiennent pour 21,41 MF aux loyers des immeubles communautaires et pour 17,59 MF à la vente de biens immobiliers.

L'écologie urbaine : 0,79 MF en investissement et 52,92 MF en fonctionnement

0,79 MF a été versé par l'ADEME pour les travaux de mises aux normes. Ils ont concerné le traitement des fumées de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon sud à Lyon 7°.

De plus la société Eco-emballages a versé à la Communauté 5,06 MF pour participer à la campagne de communication en faveur de la collecte sélective (0,33 MF) et à l'extension de la collecte sélective à 300 000 habitants (3,44 MF), à titre de soutien à la tonne triée (1,29 MF).

La fourniture de chaleur au laboratoire Aguetant et à la société PRODITH d'une part et la vente d'électricité à EDF, par l'usine d'incinération Lyon-sud ont rapporté 25,88 MF en 1997.

Le montant des redevances collectées par les déchetteries s'est élevé à 1,46 MF, celui pour incinération des ordures ménagères d'organismes extérieurs à 15,46 MF.

Incendie et secours : 5,53 MF

Le SDIS du Rhône a versé 4,02 MF à la Communauté urbaine qui a assuré la formation de son personnel sapeur-pompier volontaire.

Maintenance et renouvellement : 5,10 MF en investissement et 21,92 MF en fonctionnement

Le reversement de la TVA encaissée par la CISE, exploitant des cimetières communautaires de Bron et de Rillieux la Pape, s'élève à 2,383 MF. Le produit des concessions atteint 1,01 MF. Des écritures constatent aussi le produit de la TVA due sur des travaux d'investissement effectués par la Communauté en 1996 et 1997. La part attendue représente 1,613 MF.

Les principales recettes en fonctionnement proviennent du centre d'échange de Lyon Perrache (17,28 MF) et tiennent au remboursement des charges par Lyon parc auto, la ville de Lyon et le SYTRAL (15,23 MF), d'une part, et aux loyers des commerces de la galerie marchande (2,05 MF) d'autre part.

0,50 MF sont reçus de la ville de Lyon suite à la mise à disposition du réseau communautaire de fibres optiques.

Les ventes de véhicules ont rapporté 0,90 MF.

Ressources humaines : 12,16 MF en fonctionnement

La subvention de l'Etat aux emplois d'insertion a atteint 3,87 MF en 1997. 6,19 MF proviennent en outre des remboursements de traitement des personnels mis à disposition d'autres établissements ou collectivités (CNFPT...)

Les mouvements financiers : 1 662 MF en investissement et 3 878,94 MF en fonctionnement

En section d'investissement, ils sont réalisés pour 90,40 %, soit 1 662 MF.

Les principales ressources financières résultent de l'emprunt à long terme pour 500 MF, de l'emprunt à court terme de 230 MF préfinancant le FCTVA de l'exercice.

Les recettes propres sont réalisées à hauteur de 144 MF pour le FCTVA au titre des dépenses éligibles de 1994, 39,75 MF pour le produit de la taxe locale d'équipement, 44,62 MF pour les amendes de police.

En section de fonctionnement, le produit de la fiscalité directe est de 2 357,03 MF. Puisque les taux n'ont pas été augmentés en 1997, ce gain s'explique uniquement par la croissance des bases dont 1 % de revalorisation des bases de taxes foncières et d'habitation décidé par la loi de finances.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est encaissée à hauteur de 420,09 MF en progression de 3,8 % par rapport à 1996. Le développement rapide de la collecte sélective n'a pas de traduction immédiate sur le montant de cette taxe.

La DGF reçue par la Communauté atteint 545 MF, en hausse de 0,7 % seulement, ce qui équivaut à une perte de valeur que l'on peut estimer à 22 MF de 1993 à 1997. Les allocations compensatrices d'exonérations fiscales progressent de 8,2 % et s'établissent à 222,1 MF dont 181,1 MF au titre de la taxe professionnelle et 40,97 MF pour les taxes foncières et d'habitation.

En mouvements d'ordre d'investissement, figurent les dotations réglementaires et on notera :

- 105 MF d'intérêt courus non échus,
- 47,95 MF de recettes correspondant à l'amortissement des biens renouvelables,
- 16,36 MF de provisions réglementaires.

L'autofinancement brut représente 538,45 MF dont 433,02 MF de charges à étaler.

Par ailleurs, on retrouve dans cette rubrique les écritures d'ordre liées aux cessions patrimoniales : la valeur de sortie des biens s'élève à 12,45 MF pour les véhicules cédés et 19,64 MF pour les emprises foncières. Le solde positif figure au compte administratif pour 1,196 MF.

Enfin, on notera le montant des avances de trésorerie aux mandataires régularisées pour 43,81 MF. Le report sur cette ligne constitue une inscription de 31,71 MF.

Les mouvements d'ordre totalisent 279,65 MF. Ce sont :

- ceux relatifs aux cessions de biens qui dégagent un bénéfice par rapport à leur valeur historique (11,35 MF) et les écritures consenties à l'occasion d'échanges de biens(3,11 MF),
- ceux ayant trait aux amortissements des subventions d'investissement versées avant le 31 décembre 1996 en M 12 et aux transferts de charges (265 MF) ;

B - Propose de donner acte de la présentation du compte administratif 997 du budget principal, de constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion pour le résultat de l'exercice, les données du bilan d'entrée et de sortie, les débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Vu le présent dossier ;

Vu le plan de mandat adopté le 13 mai 1996 ;

Ouï l'avis de sa commission finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Donne acte de la présentation du compte administratif 997 du budget principal.

2° - Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion pour le résultat de l'exercice, les données du bilan d'entrée et de sortie, les débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° - Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,